

**SEIVA**

~~~~~  
**Commission économie**

**Lundi 22 avril 2002 – 14 h 30 à la DRIRE**

~~~~~  
**Compte rendu**

**Etaient présents :**

Monsieur Alain CAIGNOL, Président du Comité Régional pour l'Environnement.  
Monsieur Daniel CARRE, Maire de Léry.  
Monsieur Alain DUPAQUIER, représentant la mairie de Moloy.  
Monsieur Alain HOUDAILLE, Président du Comité de Liaison des Associations de Protection de l'Environnement et de la Nature.  
Monsieur Henri JULIEN, Conseiller Général du canton d'Aignay-Le-Duc.  
Monsieur Gérard NIQUET, Président de la SEIVA.  
Monsieur François ROUSSEL, Conseiller Municipal de Moloy.  
Monsieur Jean François SORNEIN, Directeur du CEA Valduc.  
Monsieur Thierry THEVENIN, Assistant Communication du CEA Valduc.  
Madame THYEBAUT, représentant le Conseil Régional de Bourgogne.

**Etaient excusés :**

Monsieur François BRUNOTTE, Professeur à l'Université de Bourgogne.  
Monsieur Jean-François BUONCRISTIANI, Maître de Conférence à l'Université de Bourgogne.  
Lieutenant Colonel CAROLI, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours.  
Madame Pascale HUMBERT, Directrice Régionale de l'Environnement.  
Madame Isabelle MARSAL, Médecin au Centre de Médecine nucléaire du Parc.  
Monsieur Jean-Patrick MASSON, Adjoint au Maire de Dijon.  
Monsieur Michel PASCAL, Directeur Régional de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement de Bourgogne.  
Monsieur Henri REVOL, Sénateur de Côte-d'Or.  
Monsieur François SAUVADET, Député de la Côte-d'Or.  
Monsieur Jean Pierre SOISSON, Président du Conseil Régional de Bourgogne.

~~~~~  
*Cette réunion a été présidée par Monsieur Henri JULIEN,  
Responsable de la commission économie de la SEIVA,  
en présence de Monsieur Gérard NIQUET, président de la SEIVA.*

Le Président accueille les participants de cette réunion. Il présente les subventions accordées : 13,7 mille Euros par le Conseil Régional, par l'intermédiaire de Monsieur HUSSONOIS et 4575 Euros supplémentaires par le Conseil Général pour la consolidation et pérennisation de l'emploi-jeune. Il remercie ces collectivités et note que la SEIVA est bien perçue.

Cette commission a pour objectif de faire le point sur les emplois et les retombées économiques autour de Valduc.

## **RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES EXTERIEURES**

*Présenté par Monsieur Jean François SORNEIN*

### ⇒ **Contexte économique:**

Monsieur Henri JULIEN présente les travaux et déplore le fait que les commissions Economie soient rares. En ce qui concerne l'évolution de l'économie, il précise qu'il y a 2-3 ans, elle était en baisse : les entreprises cherchaient donc à travailler avec Valduc. Puis l'économie a repris et les collectivités avaient des difficultés à trouver des entreprises dans les délais impartis. Mais depuis quelques mois, une baisse de commandes ou la crainte de cette baisse dans l'avenir font qu'elles sollicitent à nouveau les collectivités.

### ⇒ **La sécurité :**

En ce qui concerne la sécurité, il n'y a plus de problèmes entre les entreprises extérieures et le CEA. En effet, les contrôles sont obligatoires pour toutes les entreprises même celles qui rentrent occasionnellement ou qui interviennent dans l'urgence. Monsieur Jean François SORNEIN précise que la réglementation a évolué durant ces dernières années. Les entreprises extérieures et leurs salariés doivent être habilités CEFRI, Comité Français de Certification des Entreprises pour la Formation et le suivi du personnel travaillant sous Rayonnements Ionisants, ce qui leur permet de travailler sur les chantiers ou installations contrôlées, à risques radiologiques. Aujourd'hui, les dérogations sont exceptionnelles (exemple : la personne qui vient changer un fusible). Tous les 3 ans environ, les entreprises doivent être réhabilitées et les salariés suivent une formation de recyclage. Lors de l'intervention d'entreprises extérieures, une réunion de concertation et de préparation de chantier a lieu concernant les mesures de sécurité à prendre sur le site (essentiellement sécurité électrique, de chantier, de manutention). Actuellement, des entreprises de différents corps d'Etat travaillent sur de grands chantiers (restaurant, renouvellement d'installations).

### ⇒ **Les précautions environnementales :**

Monsieur Alain CAIGNOL demande si l'environnement est pris en compte dans les nouvelles constructions. Pour les grands chantiers, Valduc prend des précautions au niveau environnemental (conformément à la norme Iso 14001). Pour les entreprises qui interviennent sur le site, une présentation du système QSE leur est faite, dans laquelle le CEA indique toutes les exigences particulières (exemple : système de déchetterie et de tri des déchets), et ces entreprises sont formées à respecter les règles du CEA. Pour la cantine, le bâtiment n'est pas bioclimatique compte tenu des exigences de sûreté, mais la norme Iso 14001, par laquelle des économies d'énergie doivent être réalisées, à partir de la connaissance des consommations détaillées de chaque installation est appliquée. Des progrès sont faits mais, contraint par ces exigences de sûreté, le bâtiment ne peut donc être bioclimatique. Concernant le respect de la

certification Iso 14001, le CEA ne fait pas appel à des cabinets spécialisés, la procédure est interne.

## **EVOLUTION ET REPARTITION DES DEPENSES DU CENTRE**

*Présenté par Monsieur Jean François SORNEIN*

Valduc est le plus gros employeur industriel de Côte d'Or et particulièrement dans le secteur du Châtillonnais.

⇒ **Evolution des effectifs :**

En 2001, il y a 960 salariés, l'objectif de fin 2002 est de 975 salariés. On constate une légère baisse des effectifs ces dernières années due à la diminution du programme nucléaire défense. Cette baisse aurait pu être plus forte sans les restructurations et délocalisations des activités parisiennes. Le Centre de Valduc est de taille moyenne par rapport aux autres centres (exemple : Saclay 6000 personnes). Parmi les effectifs, 25% sont des cadres et 75% des opérateurs (cf. annexe 1) Valduc a une composante fabrication assez forte. Ceci tend à évoluer par le recrutement de cadres.

⇒ **Répartition du budget total :**

On trouve les dépenses en personnel (charges salariales) et les dépenses externes (dont dépenses d'investissement). La répartition par nature des dépenses en 2001 montre que 45% du budget est consacré aux salaires, 44% aux dépenses externes (hors investissements) et 11% aux investissements (cf. annexe 2). La répartition par programmes indique que 57% du budget est consacré aux programmes de recherche, 22% au soutien et à l'investissement et 21% à la sécurité (cf. annexe 2). En 2002, on retrouve la même répartition : 50% du budget est consacré aux programmes, 22% à l'investissement, 28% au maintien à niveau des installations et aux constructions nouvelles dont 24% aux actions de sécurité (cf. annexe 4).

⇒ **Evolution du budget :**

Hors salaires et hors taxes, la partie du budget dépensée à l'extérieur est de 81 millions d'euros (prévision pour 2002). Avant la phase de restructuration, elle était de 60 millions d'euros. Le 1<sup>er</sup> pic de dépenses extérieures est lié aux travaux réalisés pour accueillir les équipes venant de la région parisienne (cf. annexe 3). Actuellement, ces dépenses sont en forte hausse à cause du renouvellement de l'outil industriel et de la rénovation des installations. Une part du budget est consacrée aux installations de Valduc (les installations banales : bureaux, les installations nucléaires : système de sécurité, les installations communes : télésurveillance, réseaux d'alimentation électrique...). Pour 2002, cette part de 18 millions d'Euros augmente car on entre dans la période de préparation à la réévaluation de sûreté qui a lieu tous les 10 ans (cf. annexe 4).

⇒ **Les grands projets :**

Les grands projets en cours sont le renouvellement du réseau de télésurveillance (ex : 100000 capteurs de détection incendie), le renouvellement du système d'accès et du linge des salariés (blouse de travail), la rénovation de l'alimentation électrique et la basse tension dans les installations, la poursuite du câblage, le renouvellement du système de sécurité incendie

(renouvellement régulier), les travaux pour les clos couverts des bâtiments (réfection des 10 hectares de bâtiment) (cf. annexe 4).

⇒ **Les chantiers :**

Deux chantiers sont en cours : l'extension du bâtiment 022 et la construction d'un restaurant d'entreprise (cf. annexe 4, 5, 6).

L'extension du bâtiment 022 permet d'accueillir les activités de microtechnologie, c'est à dire la fabrication des microcibles, qui vont être expérimentés sur des lasers de grande puissance (laser mégajoule). Ce chantier coûte un peu moins de 3 millions d'euros. (cf. annexe 6).

En ce qui concerne le restaurant, il est plus logique de faire un restaurant neuf que de rénover les 2 anciens. Il devrait être ouvert début 2003 et son coût est de 3 millions d'euros. (cf. annexe 5).

La priorité pour le centre dans l'avenir est la rénovation des installations techniques et logistiques.

Monsieur Alain CAIGNOL intervient pour connaître le niveau des investissements du CEA en ce qui concerne le respect de l'environnement et de la convention OSPAR, qui exige la mise en place d'un plan de diminution progressive des rejets radioactifs pour qu'ils soient proches de 0 en 2020. Les investissements pour faire baisser le volume des déchets radioactifs sont compris dans les programmes. L'objectif du CEA est le respect de la norme Iso 14001 qui a pour but de diviser par 2 les rejets entre 1995 et 2000 ; ils ont en fait été divisés par 3. Actuellement, le CEA travaille sur le reconditionnement des déchets tritiés qui permet de limiter le dégazage. Le plan mis en place pour que le niveau des rejets tritiés soit proche de 0 pourra faire l'objet d'une commission environnement.

Monsieur Alain HOUDAILLE s'interroge sur les applications du programme de cible pour laser haute technologie. Ce programme a des applications militaires et civiles. Le programme laser mégajoule est un choix stratégique des autorités nationales depuis 1990. Les autorités ont réduit la « posture » en terme de dissuasion nucléaire (baisse du nombre de têtes au service, arrêt de la production de matière nucléaire et de plutonium spécifique, arrêt des essais) et ont demandé aux CEA de maintenir la capacité de produire des techniques nucléaires fiables et dissuasives par la création de programmes de simulation. L'application civile de ce programme est la mise en place d'un institut « laser et plasma » sur la recherche ouverte, à Bordeaux, associant le CNRS, le CEA et l'Université de Bordeaux. Le programme est une nouvelle manière d'assurer la dissuasion sans essai. Valduc y participe par la conception de cibles dont certaines font déjà l'objet d'expériences en collaboration avec les Anglais et les Américains.

⇒ **Les dépenses externes :**

Elles s'élèvent à 75 millions d'euros pour 2000 (il y a peu d'évolution).

38% des dépenses sont versées à 5000 entreprises de Bourgogne dans divers domaines. 28,5 millions d'euros sont dépensés en Côte d'Or, Dijon est bien représenté (43,1% des dépenses y sont versées) et Chenôve en reçoit 23%. En ce qui concerne les petits cantons (ex : Semur en Auxois : 0.9%) le faible pourcentage représente tout de même plusieurs millions d'euros et il s'explique par le fait que les entreprises qui s'y trouvent ne correspondent pas aux besoins de Valduc.

62% des dépenses sont versées à 4557 fournisseurs dans d'autres régions. ( cf. annexe 7).

Monsieur Jean François SORNEIN fait appel aux personnes présentes pour faire connaître les entreprises régionales susceptibles de répondre aux appels d'offre. Actuellement, un appel d'offre vers les garagistes a lieu pour la maintenance des véhicules.

Monsieur Alain HOUDAILLE s'est fait le rapporteur, il y a quelques années, d'un avis sur les conséquences de la restructuration militaire au niveau local et industriel, qui mettait en avant la dépendance des entreprises vis à vis des fournisseurs. Valduc essaye de ne pas être l'unique client d'une entreprise, afin d'éviter la dépendance mutuelle, qui est risquée pour l'entreprise et pour Valduc. Quelques entreprises font ¼ de leur chiffre d'affaire avec Valduc.

## **LIEUX DE RESIDENCE DES SALARIES DU CEA ET DES INTERVENANTS EXTERIEURS**

*Présenté par Monsieur Jean François SORNEIN*

### ⇒ **Lieux de résidence des salariés :**

Valduc a un impact économique, dans les lieux de résidence des salariés car la moitié des salaires y sont réinjectés.

La moitié des salariés habitent dans les cantons de Dijon et de son agglomération (COMADI). (cf. annexe 8).

¼ vivent dans les cantons d'Is sur Tille essentiellement, de Grancey-le-Château, de Saint-Seine-l'Abbaye et d'Aignay-le-Duc.

Une fraction marginale est domiciliée en dehors de la Côte d'Or (ex : Haute Marne, Jura).

250 salariés habitent dans des cantons proches de Valduc. Proportionnellement à la population locale, il y a 10 fois plus de gens de Valduc autour de Valduc qu'à Dijon. C'est à dire qu'il y a un effet de concentration (5% de la population d'un village local sont des salariés de Valduc, alors que dans l'agglomération dijonnaise cette proportion est de 2%.)

Il y a une spécificité pour les cadres de Valduc, on retrouve en général les mêmes proportions, mais il y a une évolution des lieux de résidence en fonction de l'âge des enfants.

### ⇒ **Lieux de résidence des intervenants extérieurs :**

Le personnel des entreprises extérieures vit dans les villages autour de Valduc depuis longtemps (ex : dans le secteur de la restauration). Pour ces entreprises, le taux des salariés habitant à proximité de Valduc est important.

### ⇒ **Lieux de résidence des retraités de Valduc :**

600 à 700 retraités du CEA continuent à vivre sur place. Dans un canton de 1800 personnes, il en manquerait 400 s'il n'y avait pas le CEA (retraités, restauration, activités dépendant de Valduc).

## **LE RECRUTEMENT A VALDUC**

*Présenté par Monsieur Jean François SORNEIN*

### ⇒ **Les métiers du CEA:**

Sur 960 salariés, 1/3 sont employés dans les métiers de la sûreté-sécurité-qualité. (cf. annexe 14). Pour les métiers de l'encadrement, de l'administration et du soutien technique, il y a peu de besoins, donc peu de recrutements. Dans les métiers de la sécurité (sûreté,

radioprotection...), l'exploitation d'une installation (sécurité des personnes et biens, service médical du travail...) et les techniques (l'instrumentation métrologique et l'élaboration/mise en forme des matériaux ...) les besoins sont importants. (cf. annexe 15).

⇒ **Le recrutement au CEA :**

Il y a un rajeunissement des salariés dû au renouvellement des départs en retraite. Une grande partie des gens qui avaient construit Valduc sont partis en retraite, il a donc fallu procéder à de nombreux recrutements.

En 2000, 53 personnes ont été recrutées, en 2001, il y en a eu 75 et pour 2002, 50 sont prévus (16 sont en place). Parmi ces recrutements, 1/4 sont des cadres. Il y a une sur-représentation des hommes mais ceci tend à s'équilibrer en 2002. Cette sur-représentation est similaire à celle des grandes écoles. Les diplômes les plus recherchés sont les bac+2 et bac+3 dans les métiers techniques. Mais quelques opérateurs ont été recrutés avec un CAP-BEP. Le CEA recrute jusqu'au BAC+8. En général, 50% des recrutés sont de Côte d'Or. (cf. annexe 9, 10, 11).

La procédure de recrutement est longue (environ 1 an). Par formation ou requalification, les possibilités de promotion interne sont fortes. (ex : Technicien/cadre → métiers de l'encadrement). 50% des stagiaires en alternance sont embauchés après une formation.

## L'IMPACT DU CEA SUR LA RECHERCHE EN BOURGOGNE

*Présenté par Monsieur Jean François SORNEIN*

⇒ **Les relations avec l'Université de Bourgogne :**

Une forte collaboration est établie concernant la recherche depuis 3, 4 ans avec les laboratoires NRRS, LPUB, qui sont des laboratoires de l'Université de Bourgogne. Un protocole de collaboration CEA/Université a été signé avec l'Université de Bourgogne en 1998 et celle de Franche Comté en 1999. Un institut fédératif de recherche est en cours de création. Cet institut, l'Institut de Recherche sur la Caractérisation des Matériaux (IRCAMAT) regroupe le CNRS, les laboratoires du CEA, l'Université. Il s'agit d'un partage de moyens d'expériences, de compétences et d'un projet de recherche. Le CEA participe aux achats de matériel (ex : microscopes électroniques.) Les moyens sont mis à disposition de la recherche du CEA et de l'Université. L'Institut est hébergé à l'Université de Bourgogne. En ce qui concerne les thésards, 2/3 sont à Valduc et 1/3 sont à l'Université.

A la question de Monsieur Alain CAIGNOL de savoir si l'on peut assister aux thèses, Monsieur Jean François SORNEIN répond qu'il n'y a plus de thèses confidentielles. Mais dans une thèse, une partie est publique et une autre confidentielle et privée, comme dans toutes les industries.

Au niveau du recrutement, au moins 1 thésard sur 2 est recruté au sein des CEA.

⇒ **Les travaux de recherche :**

Les thèses sont cofinancées pour moitié par la région. Les thèses en Franche Comté se développent, ainsi que dans d'autres universités françaises. (cf. annexe 12 et 13). La difficulté est de trouver des candidats pour les thèses du fait de la baisse des effectifs des étudiants en science. Le CEA fait peu appel à des biologistes, car il a une grosse unité, la Direction des Sciences du Vivant, qui travaille en collaboration avec Dijon. Elle est installée sur plusieurs centres en France (Saclay, Cadarache, Grenoble). Une thèse de biologie a lieu avec cette

direction et est pilotée par le responsable du laboratoire d'analyses médicales de Valduc. Dans le domaine environnemental, une thèse est en cours avec l'Université de Bourgogne sur le thème des molécules qui piègent les produits radioactifs dans une solution. Le profil du thésard est un chimiste qui travaille dans l'environnement. Un thésard (un physicien) en Franche Comté travaille sur le dégazage des fûts de déchets tritiés. En ce qui concerne l'environnement, les besoins sont faibles car les prélèvements et les analyses suivent des plans réguliers. En revanche, Valduc fait appel aux unités spécialisées du CEA (ex : pour le calcul de transfert de radioélément dans l'atmosphère) et donc les recrutements se font au sein de cette structure.

Dans le domaine de la recherche, des métiers ont dû être développés dans d'autres domaines que la dissuasion nucléaire (ex : usinage de précision). Valduc collabore avec des pôles régionaux dans le domaine de la recherche et de la recherche appliquée, ex : Le Centre de Recherche de Belfort, Framatome, la micromécanique de Franche Comté, les Universités de Bourgogne et de Franche Comté... (cf. annexe 16).

## QUESTIONS DIVERSES

Valduc et les entreprises du secteur géographique ont besoin de la couverture en téléphonie mobile du site et de ses accès. Le CEA a lancé un appel d'offre. Avec la réponse de l'année dernière, le CEA devait payer l'investissement et le fonctionnement. Maintenant, une nouvelle proposition est faite : le CEA ne paierait que l'investissement, il envisage un partenariat avec le Conseil Général et le Conseil Régional a également été sollicité. L'installation de la couverture en téléphonie mobile correspond à un réel besoin pour Valduc. Le Préfet doit donner un schéma sur le projet de création de 70 antennes relais dans le département suite à une convention signée en février entre l'Autorité de Régulation des Télécommunications et Monsieur Louis de BROISSIA, mais actuellement il en faudrait 100. Un accord entre les trois opérateurs permettrait au CEA d'installer une seule antenne et non trois (le coût d'un pylône nécessaire à l'installation des antennes est de 1,2 à 1,5 millions d'Euros). Pour Alain HOUDAILLE, le CEA doit tenir compte du principe de précaution concernant l'effet des ondes pour les personnes situées à proximité des antennes relais : une surveillance pour étudier les effets des ondes électromagnétiques sur les personnes doit être mise en place. Actuellement, aucune date n'est fixée pour la mise en œuvre de cette couverture en téléphonie mobile.

Monsieur Henri JULIEN clôture la réunion en remerciant le CEA pour les informations fournies.